

Comment remplir le dossier de demande ?



Maison Départementale des
Personnes Handicapées

MDPH 86
39 rue de Beaulieu
86000 Poitiers
www.mdph86.fr
05 49 45 97 77

Accueil du public :
Lundi : de 8h30 à 16h45
Mardi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h45
Mercredi : de 8h30 à 16h45
Jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h45
Vendredi : de 8h30 à 13h30

DEMANDE À LA MDPH

À qui s'adresse ce formulaire ?

Ce formulaire s'adresse à la personne présentant un handicap. Si la personne concernée a moins de 18 ans, ses parents sont invités à répondre pour elle. Si la personne a plus de 18 ans à une mesure de protection, son tuteur répond avec elle ou son mandataire l'accrédite dans la demande.

Pour obtenir de l'aide pour remplir ce formulaire, vous pouvez vous adresser à l'accueil de la MDPH.

Vous allez expliquer à la MDPH votre situation, vos besoins, vos projets et vos attentes. En fonction des conditions prévues par la réglementation, vous pourrez peut-être bénéficier des droits suivants :

- Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) versée au ou aux conjoints.
- Allocation aux adultes handicapés (AAH) versée au ou aux conjoints.
- Carte invalidité (anciennement carte de mobilité réduite).
- Orientation vers un établissement ou service médico-social (ESMS) éducatifs ou sociaux.
- Prestation de compensation du handicap (PCH).
- Renouvellement d'allocations compensatoires (ACTP ou AGPF).
- Prestations personnelles de soutien (personnes âgées ou handicapées) et aides à la scolarisation.
- Orientation professionnelle et/ou formation professionnelle.
- Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH).
- Aides financières à l'insertion ou à la création d'entreprise (AIFE).

Que dois-je remplir ?

- C'est ma première demande à la MDPH. Remplissez tout le formulaire pour exprimer l'ensemble de vos besoins. Vous avez aussi la possibilité de préciser les droits et prestations que vous souhaitez demander et renseigner la partie 2.
- Je souhaite une réévaluation de ma situation ou une révision de mes droits. Remplissez les parties A et B. Vous avez aussi la possibilité de remplir tout le formulaire.
- Je souhaite le renouvellement de mes droits à l'identique sans modifier ma situation. Vous avez aussi la possibilité de remplir tout le formulaire.
- Votre aidant familial (la personne qui s'occupe de vous au quotidien) souhaite exprimer sa situation et ses besoins. Votre aidant familial peut remplir la partie 2.

Vous avez déjà un dossier à la MDPH ?

Oui Dans quel département : _____ N° de dossier : _____

Il y a plusieurs parties dans le dossier de demande.

Ces différentes parties ont des couleurs différentes.

En fonction de votre situation, vous devez remplir certaines parties.

Vous pouvez être dans différentes situations

1) C'est votre première demande d'aide à la MDPH

2) Vous avez déjà une aide de la MDPH.

Cette aide va s'arrêter et vous voulez continuer à avoir cette aide

3) Vous avez déjà une aide de la MDPH et vous voulez que la MDPH regarde une nouvelle fois votre situation parce qu'elle a changé

1) C'est votre première demande d'aide à la MDPH

Vous devez remplir la partie sur votre identité.
C'est la partie bleue avec la lettre A.

A Votre identité		Renseignements obligatoires	
A1 Identité de l'enfant ou de l'adulte concerné par la demande			
Sexe :	<input type="checkbox"/> Homme	<input type="checkbox"/> Femme	
Nom de naissance :	Nom d'époux/se ou d'usage :		Date de naissance : / /
Prénoms :			
Nationalité :	<input type="checkbox"/> Française	<input type="checkbox"/> Espace Économique Européen ou Suisse	<input type="checkbox"/> Autre
Commune de naissance :			Département :
Pays de naissance :	<input type="checkbox"/> France	<input type="checkbox"/> Autre, préciser :	

Vous devez aussi remplir la partie sur votre vie quotidienne.
C'est la partie verte avec la lettre B.

B Votre vie quotidienne

Si vous avez besoin d'aide ou si votre enfant a besoin d'aide à l'école
vous devez aussi remplir la partie sur la vie scolaire.
C'est la partie violette avec la lettre C.

C Vie scolaire ou étudiante

Si vous avez besoin d'aide pour avoir un travail ou garder un travail vous
devez aussi remplir la partie sur votre situation professionnelle.
C'est la partie bleue avec la lettre D.

D Votre situation professionnelle

Dans le dossier de demande, il y a des parties avec des pointillés pour écrire du texte.

N'hésitez pas à écrire ce dont vous avez envie.

Vous pouvez aussi expliquer vos difficultés dans votre vie. Par exemple, à la maison, au travail ou à l'école.

B Votre vie quotidienne	Renseignements obligatoires sauf renouvellement avec situation inchangée
<p data-bbox="290 645 1342 712">Vous avez d'autres renseignements importants (situation, attentes, projets) concernant votre vie quotidienne, indiquez-les ici :</p> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>	

2) Vous avez déjà une aide de la MDPH et vous voulez que la MDPH regarde une nouvelle fois votre situation parce qu'elle a changé

Vous devez remplir la partie sur votre identité.
C'est la partie bleue avec la lettre A.

A Votre identité

Vous devez aussi remplir la partie sur votre vie quotidienne.
C'est la partie verte avec la lettre B.

B Votre vie quotidienne

Vous pouvez aussi remplir la partie sur la vie scolaire si vous avez besoin d'aide ou si votre enfant a besoin d'aide à l'école. C'est la partie violette avec la lettre C.

C Vie scolaire ou étudiante

Vous pouvez aussi remplir la partie sur votre situation professionnelle si vous avez besoin d'aide pour avoir ou garder un travail.
C'est la partie bleue avec la lettre D.

D Votre situation professionnelle

Dans le dossier de demande, il y a des parties avec des pointillés pour écrire du texte.

Vous êtes libre d'écrire ce qui est important pour vous à cet endroit.
N'hésitez pas à écrire ce dont vous avez envie.

Vous pouvez aussi expliquer vos difficultés dans votre vie de tous les jours, au travail ou à l'école.

B Votre vie quotidienne	Renseignements obligatoires sauf renouvellement avec situation inchangée
Vous avez d'autres renseignements importants (situation, attentes, projets) concernant votre vie quotidienne, indiquez-les ici :	
<hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>	

3) Vous avez déjà une aide de la MDPH. Cette aide va s'arrêter et vous voulez continuer à avoir cette aide

Vous devez remplir la partie sur votre identité.
C'est la partie bleue avec la lettre A.

A Votre identité

Vous devez aussi remplir la partie sur votre vie quotidienne.
C'est la partie verte avec la lettre B.

B Votre vie quotidienne

Vous devez aussi remplir la partie E.
C'est la partie verte avec la lettre E.

E Expression des demandes de droits et prestations

Une personne de votre famille vous aide au quotidien

Dans toutes les situations si une personne de votre famille vous aide au quotidien elle peut donner des informations dans votre dossier sur l'aide qu'elle vous apporte.
Elle peut dire quels sont ses besoins.

La personne de votre famille qui vous aide au quotidien peut remplir la partie rose avec la lettre F.

Remplir cette partie n'est pas obligatoire.

F Vie de votre aidant familial

Quels documents devez-vous donner ?

Vous devez compléter le dossier de demande et donner des documents pour que votre dossier soit complet. Vous devez donner :

■ un certificat médical de mois de 6 mois



Un certificat médical est un document écrit, signé et tamponné par votre médecin.

Votre médecin explique dans ce document vos difficultés liées à votre handicap et vos problèmes de santé.



Il y a un modèle de certificat médical qu'il faut utiliser et donner à votre médecin.

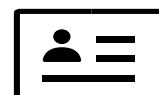
Demandez le modèle de certificat médical à la MDPH en même temps que le dossier de demande.

Vous pouvez aussi avoir le modèle de certificat médical sur internet.

■ une photocopie de votre carte d'identité si vous êtes français



Une carte d'identité est un document officiel qui dit qui vous êtes



■ une photocopie de votre titre de séjour si vous n'êtes pas français ou suisse ou si vous ne venez pas d'un pays de l'union européenne.



Un titre de séjour est un document officiel. Ce document dit que vous avez le droit de vivre en France.



■ un justificatif de domicile de moins d'un an



Un justificatif de domicile est un document officiel où il y a votre adresse.

Par exemple, une facture d'électricité, de téléphone, d'eau, de gaz ou un contrat de location.

■ la photocopie du jugement

si un juge a pris une mesure de protection pour vous aider parce que vous êtes handicapé.



Une mesure de protection est une décision prise par un juge pour vous aider

- à bien utiliser votre argent
- à faire vos papiers
- à prendre des décisions importantes.

Par exemple : vendre votre appartement ou vous marier sont des décisions importantes.

Le juge choisit une personne pour vous aider.
Cette personne est votre curateur ou votre tuteur.



Vous pouvez aussi donner d'autres documents.

Vous donnez d'autres documents s'ils sont utiles à la MDPH pour comprendre les difficultés que vous avez à cause de votre handicap.

Par exemple, vous cherchez un travail adapté à votre handicap et vous faites une formation.



La formation vous sert à progresser dans votre travail ou à apprendre un métier différent.

Après une formation, vous pouvez faire plus de choses qu'avant ou vous faites mieux les choses.

Vous pouvez mettre dans votre dossier un document avec les notes que vous avez eues pendant la formation et les commentaires de vos formateurs.

Autres exemples :

- Vous souhaitez un aménagement de véhicule pour la conduite : il faudra mettre dans votre dossier une photocopie du permis de conduire précisant les mentions apposées par les services de la Préfecture relatives aux restrictions à la conduite.
- Vous souhaitez l'acquisition d'appareillage auditif : il faudra mettre dans votre dossier 2 devis d'audioprothésistes différents.